



Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Page 1/10

Révision : 1 avril 2024

RUBRIQUE 1 : identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom commercial :** Super Lube® H-3 Lightweight Oil
- **Numéro d'article :** Pas d'autres identifiants.
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
aucune autre information pertinente disponible.
- **Application de la substance/du mélange** Lubrifiant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Fabricant/Fournisseur :**
Kano Laboratories LLC
24 Dr DaVinci, P.O. Box 405
Bohémie, NY 11716
Téléphone : 631-567-5300
E-mail : info@super-lube.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence :**
ChemTel
1-800-255-3924 (États-Unis/Canada), 1-813-248-0585 (International), 1-300-954-583 (Australie), 0-800-591-6042 (Brésil), 400-120-0751 (Chine), 000-800-100-4086 (Inde), 800-099-0731 (Mexique)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (UE) n° 2015/830**
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon les réglementations OSHA GHS aux États-Unis.
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation CLP.

- **Renseignements concernant les dangers particuliers pour l'homme et l'environnement :**
Le produit doit être étiqueté en raison de la procédure de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de l'UE" dans la dernière version valide.
- **Système de classification :**
La classification est conforme aux dernières éditions des listes de l'UE et est étendue par les données de la société et de la littérature.
La classification est conforme aux dernières éditions des listes internationales de substances, et est complétée par des informations issues de la littérature technique et par des informations fournies par l'entreprise.
- **Informations supplémentaires :**
Il n'y a pas d'autres dangers qui n'ont pas été classés par ailleurs et qui ont été identifiés.
0 pour cent du mélange est composé(s) de composant de toxicité inconnue

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage conformément à la réglementation (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon les réglementations OSHA GHS aux États-Unis.
Ce produit n'a pas de classification selon la réglementation CLP.
- **Pictogrammes de danger** non réglementés
- **Mot de signal** non réglementé
- **Mentions de danger** non réglementées

(Suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Révision : 1 avril 2024

Nom commercial : Super Lube® H-3 Lightweight Oil

(Suite de la page 1)

- **Déclarations de précaution** non réglementées
- **Description du danger :**
- **Symboles SIMDUT :** Non dangereux selon le SIMDUT.
- **Classements NFPA (échelle 0 à 4)**



- **Capacités HMIS (échelle 0 -4)**



- **Substances dangereuses pour la santé à long terme HMIS**

Aucun des composants n'est énuméré.

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT :** Sans objet.
- **vPvB :** Sans objet.

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description :** Mélange des substances listées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.
- **Composants dangereux :** Aucune sur les quantités à déclarer.
- **Informations supplémentaires :**
Pour la formulation des phrases de risque énumérées, reportez-vous à la section 16.

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Informations générales :**
Les symptômes d'intoxication peuvent même survenir après plusieurs heures ; par conséquent, une observation médicale pendant au moins 48 heures après l'accident.
Amenez les personnes affectées à l'air frais.

(Suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Révision : 1 avril 2024

Nom commercial : Super Lube® H-3 Lightweight Oil

(Suite de la page 2)

- **Après inhalation :**
fournir de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles.
Administer un traitement par oxygène si la personne affectée a des difficultés à respirer.
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, fournir une respiration artificielle.
- **En cas de contact avec la peau :**
rincer immédiatement avec de l'eau.
Si une irritation de la peau est rompu, consulter un médecin.
- **En cas de contact avec les yeux :**
Protégez indemnes œil.
Enlever les lentilles de contact, le cas échéant.
Rincer les yeux ouverts, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- **En cas d'ingestion :**
rincer la bouche et puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire vomir ; consulter immédiatement un médecin.
Une personne qui vomit en s'allongant sur le dos doit être tournée sur le côté.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Difficultés respiratoires
Toux
Gastrique ou les troubles intestinaux lorsque ingéré.
Nausées en cas d'ingestion.
- **Dangers**
Danger de troubles respiratoires.
Peut être nocif en cas d'ingestion.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Une surveillance médicale pendant au moins 48 heures.
Si nécessaire en oxygène traitement respiratoire.
Plus tard observation pour une pneumonie et un œdème pulmonaire.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction appropriés :** Utiliser des moyens d'extinction adaptés aux conditions environnantes.
- **Agents d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité :** Pulvérisation d'eau
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pendant le chauffage ou en cas d'incendie, des gaz toxiques sont produits.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement de protection :**
Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Porter une combinaison de protection complète.
- **Informations supplémentaires** Refroidir les récipients contaminés avec de l'eau brumisée ou trouble.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
S'assurer que la ventilation de la zone est adéquate.

(Suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Révision : 1 avril 2024

Nom commercial : Super Lube® H-3 Lightweight Oil

(Suite de la page 3)

Porter un équipement de protection. Éloigner les personnes non protégées.
Danger particulier de glissade en cas de fuite ou de déversement de produit.
Pour les déversements importants, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets des fumées/poussières/aérosols.

• **6.2 Précautions environnementales :**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts/eaux de surface ou souterraines.
Empêcher l'étalement (par ex. par barbotage ou barrières de pétrole).

• **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Absorber avec un matériau de liaison liquide non combustible (sable, diatomite, liants acides, liants universels).
Retirez de la surface de l'eau (par ex., éclaboussure ou suintement).
Éliminer le matériel contaminé comme déchet conformément à l'élément 13.
Envoyer à des fins de valorisation ou d'élimination dans des récipients appropriés.

• **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir la rubrique 7 pour des informations sur une manipulation sans danger.
Voir la rubrique 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle.
Voir la rubrique 13 pour des informations relatives à l'élimination.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

• **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Prévenir la formation d'aérosols.
Utiliser uniquement dans des espaces bien ventilés.
Éviter les éclaboussures ou les éclaboussures dans les espaces clos.

• **Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :** Aucune mesure particulière n'est requise.

• **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

• **Stockage :**

• **Exigences concernant les lieux et les conteneurs de stockage :**

Assurer la ventilation des réceptacles.
Éviter le stockage à proximité d'une source de chaleur extrême, d'une source d'inflammation ou d'une flamme nue.

• **Informations relatives à l'entreposage dans une installation de stockage commune :**

Stocker à l'abri des agents oxydants.

• **Informations complémentaires sur les conditions de conservation :** Stocker au frais et au sec dans des récipients hermétiques.

• **7.3 Utilisation(s) finales spécifiques** Aucune autre information pertinente disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• **Complément d'information sur la conception des installations techniques :** Pas d'autres données ; voir item 7.

• **8.1 Paramètres de contrôle**

• **Ingédients présentant des valeurs seuils à surveiller sur le lieu de travail :**

Le produit ne contient pas de quantités pertinentes de matières ayant des valeurs critiques qui doivent être surveillées sur le lieu de travail.

• **DNEL** Aucune autre information pertinente disponible.

• **PNEC** Aucune autre information pertinente disponible.

• **Informations supplémentaires :** Les listes valides lors de la réalisation ont été utilisées comme base.

(Suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Révision : 1 avril 2024

Nom commercial : Super Lube® H-3 Lightweight Oil

(Suite de la page 4)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuelle :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Les mesures de précaution habituelles doivent être respectées en cas de manipulation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Ne pas inhaler les gaz/fumées/aérosols.
Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

- **Protection respiratoire :**
Non requise dans des conditions normales d'utilisation.
Utiliser un dispositif de protection respiratoire approprié lorsqu'un aérosol ou une brume se forme.
- **Protection des mains :**



gants de protection.

- **Matériau des gants**
La sélection des gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi des marques de qualité supplémentaires et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau du gant ne peut pas être calculée à l'avance et a donc été vérifiée avant l'application.
- **Temps de pénétration du matériau du gant**
Le temps exact de passage doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être observé.
- **Protection des yeux :**



lunettes de protection.

- **Protection du corps :**
Non requise dans des conditions normales d'utilisation.
Une protection peut être requise pour les déversements.
- **Limitation et supervision de l'exposition dans l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement.
- **Mesures de gestion des risques**
Voir la rubrique 7 pour d'autres informations écologiques.
aucune autre information pertinente disponible.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Informations générales**
- **Aspect :**
- **Forme :** Liquide
- **Couleur:** Incolore
- **Odeur:** Sans odeur
- **Seuil olfactif :** non déterminée

(Suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Révision : 1 avril 2024

Nom commercial : Super Lube® H-3 Lightweight Oil

· Valeur du pH à 20 °C (68 °F) :	Non déterminé.	(Suite de la page 5)
· Changement d'état		
Point de fusion/plage de fusion :	Non déterminé.	
Point d'ébullition/Plage d'ébullition :	> 304 °C (580 °F)	
· Point d'éclair :	193 °C (380 °F)	
· Inflammabilité (solide, gazeuse) :	Sans objet.	
· Température d'auto-inflammation :	325° à 355°C (617° à 671°F)	
· Température de décomposition :	non déterminée	
· Auto-allumage :	Le produit ne s'allume pas spontanément.	
· Danger d'explosion :	le produit ne présente pas de risque d'explosion.	
· Limites d'explosion :		
inférieures :	non déterminée	
Supérieures :	non déterminée	
· Pression de vapeur :	< 0,1 mmHg	
· Densité à 20 °C (68 °F) :	0,87 g/cm ³ (7,26 lb/gal)	
· Densité relative	non déterminée	
· Densité de vapeur	non déterminée	
· Taux d'évaporation	non déterminée	
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Non soluble.	
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	> 6	
· Viscosité :		
dynamique :	non déterminée	
cinématique :	0,74 cm ² /s à 40 °C (74 cSt)	
· 9.2 Autres informations	aucune autre information pertinente disponible.	

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter :
Aucune décomposition en cas d'utilisation et de stockage conformes aux spécifications.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Réagit avec des agents oxydants.
Des fumées toxiques peuvent être libérées en cas de chauffage au-dessus du point de décomposition.
- 10.4 Conditions pour éviter de stocker à l'écart des agents oxydants.
- 10.5 Matières incompatibles : Agents oxydants
- 10.6 Produits de décomposition dangereux :
monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Possible en traces :

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Révision : 1 avril 2024

Nom commercial : Super Lube® H-3 Lightweight Oil

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

• Toxicité aiguë:

• Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification : Aucun.

• Effet irritant primaire :

• sur la peau : Pas d'effet irritant.

• sur l'œil : Pas d'effet irritant.

• Sensibilisation : Aucun effet sensibilisant connu.

• Toxicité subaiguë à chronique : aucune autre information pertinente disponible.

• Informations toxicologiques complémentaires :

Le produit n'est pas soumis à classification selon la méthode de calcul des Directives générales de classification de l'UE pour les préparations, telle qu'elle est publiée dans la dernière version.

Lorsqu'il est utilisé et manipulé conformément aux spécifications, le produit n'a pas d'effets néfastes sur notre expérience et les informations qui nous sont fournies.

• Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) : Aucun.

• Toxicité à dose répétée : Aucun.

• Effets de la RMC (carcinogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction) : Aucun.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

• Toxicité aquatique : aucune autre information pertinente disponible.

• 12.2 Persistance et dégradabilité : Aucune autre information pertinente disponible.

• 12.3 Potentiel de bioaccumulation : Aucune autre information pertinente disponible.

• 12.4 Mobilité dans le sol : Aucune autre information pertinente disponible.

• Autres informations écologiques :

• Notes générales :

Classe de danger pour l'eau 1 (réglementation allemande) (auto-évaluation) : légèrement dangereux pour l'eau

Ne laissez pas produit non dilué ou grandes quantités de l'atteindre l'eau souterraine, les cours d'eau ou système d'égout.

• 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

• PBT : Sans objet.

• vPvB : Sans objet.

• 12.6 Autres effets indésirables : Aucune autre information pertinente disponible.

(Suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Révision : 1 avril 2024

Nom commercial : Super Lube® H-3 Lightweight Oil

(Suite de la page 7)

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit atteindre le système d'égout. Peut être éliminé avec les ordures ménagères après solidification, en accord avec l'exploitant de l'installation d'élimination des déchets et les autorités compétentes, et en respectant les réglementations techniques nécessaires. L'utilisateur de ce matériau est responsable de l'élimination des matériaux, résidus et conteneurs inutilisés conformément à toutes les lois et réglementations locales, régionales et nationales applicables en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Le matériel résiduel doit être traité comme dangereux.

Emballage non nettoyé :

Recommandation : l'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

POINT, ADR, ADN, IMDG, IATA Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

POINT, ADR, ADN, IMDG, IATA Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

POINT, ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage

POINT, ADR, IMDG, IATA Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement :

Polluant marin : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Sans objet.

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de MARPOL73/78 et au Code IBC Sans objet.

UN "Réglementation du modèle" : -

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législations propres à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

États-Unis (États-Unis)

SARA

Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :

Aucun des composants n'est énuméré.

Section 313 (Listes des produits chimiques toxiques spécifiques) :

Aucun des composants n'est énuméré.

TSCA (Toxic Substances Control Act) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

(Suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Révision : 1 avril 2024

Nom commercial : Super Lube® H-3 Lightweight Oil

(Suite de la page 8)

· **Proposition 65 (Californie) :**

· **Produits chimiques connus pour provoquer le cancer :**

Aucun des composants n'est cité.

· **Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité sur la reproduction pour les femmes :**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité sur la reproduction pour les hommes :**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité développementale :**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **Catégories carcinogènes**

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **TLV (valeur limite de seuil établie par l'ACGIH)**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **NIOSH-Ca (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **Canada**

· **Liste nationale des substances canadiennes (LDS)**

Tous les ingrédients sont répertoriés.

· **Liste canadienne de divulgation des ingrédients (limite 0,1 %)**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **Liste canadienne de divulgation des ingrédients (limite de 1 %)**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger des réglementations sur les produits contrôlés et la FDS contient toutes les informations requises par les réglementations sur les produits contrôlés.

· **Substances candidates extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est énuméré.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique :** une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie quant aux caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas une relation contractuelle juridiquement valable.

(Suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon (UE) 2015 / 830 et OSHA GHS

Révision : 1 avril 2024

Nom commercial : Super Lube® H-3 Lightweight Oil

(Suite de la page 9)

· Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses par route)

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DOT : Ministère du transport des États-Unis

IATA : Association internationale du transport aérien

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

NFPA : National Fire Protection Association (États-Unis)

HMIS : Système d'identification des matières dangereuses (États-Unis)

WHMIS : Système d'information sur les matières dangereuses sur le lieu de travail (Canada)

LC50 : concentration létale, 50 %

LD50 : dose létale, 50 %

· Sources

SDS créée par le département de la protection de l'environnement